

Covoiturage de proximité : Ecov accélère

Cette start-up nantaise, spécialisée sur les trajets de proximité, a doublé son chiffre d'affaires en 2020. Elle a signé un important contrat avec la métropole rennaise et tisse sa toile dans l'Ouest.

L'entreprise



Thomas Matagne, président et fondateur d'Ecov. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Malgré la crise, nous avons réussi à maintenir notre développement », se félicite Thomas Matagne, président fondateur d'Ecov. Cette start-up implantée à Paris, Lyon, Bordeaux et Clermont-Ferrand a transféré son siège en 2019 à Nantes, d'où elle continue à promouvoir en concept de covoiturage encore récent : des lignes de proximité, sur des trajets courts prédéfinis, aménagés avec les collectivités locales. Un service – public donc – encore appelé covoiturage local, du quotidien, de proximité, instantané, en temps réel... Parmi les dix nouveaux projets déployés en France en 2020, celui



Un arrêt de covoiturage sur une ligne Ecov. | PHOTO : ECOV

d'une solution de covoiturage avec la métropole de Rennes. Gratuite pour les passagers, rémunérée 1 € le trajet pour les conducteurs. Elle est en cours de lancement autour de la ville. Elle desservira entre elles plusieurs communes périphériques et vise à

limiter les bouchons au nord de la ville. Ecov, qui se définit comme « un acteur de l'économie sociale et solidaire », a ainsi doublé son chiffre d'affaires en 2020 et mené parallèlement 21 études locales. Plusieurs autres sont en cours notamment en

Bretagne et Pays de la Loire, auprès de plusieurs villes moyennes. La société a embauché 12 personnes, portant l'effectif à 50 salariés, dont dix à Nantes contre cinq voici un an. Parmi les nouvelles recrues, Laure Ménétrier, vice-présidente, auparavant conseillère nouvelles mobilités auprès de la ministre des Transports.

La loi « mobilités » fait du surplace

Enfin, après plusieurs levées de fonds consécutives, dont une de 15 millions en 2019, Ecov annonce un nouveau tour de financement auprès de la Banque des territoires et de France active investissement, afin de poursuivre sa croissance. « D'ici quelques mois, prévoit Thomas Matagne, nous exploiterons 35 lignes de covoiturage sur 15 réseaux. »

Seule entrave à ces ambitions, les attermoissements de la loi d'orientation des mobilités (LOM). Elle prévoit un transfert de la compétence « mobilités » vers les communautés de communes ou les régions. Conséquence de la crise sanitaire : ce processus a été reporté, pour tenir compte du décalage du second tour des municipales et des élections régionales (prévues en juin). On y verra plus clair en juillet. Mais d'ici là, les collectivités « clientes » du covoiturage de proximité sont au frein sur ce type d'investissement.

Jean DELAUAUD.

Au péage, elle repart à contresens sur 22 km

Bouchon et grosse frayeur dimanche près d'Angers sur l'A 11. Une automobiliste a fait demi-tour avant d'être rejointe par la police.

Dimanche, entre fin de week-end et retour de vacances, la circulation était dense sur les axes routiers de l'Anjou. Notamment sur l'A11 où quelques automobilistes contournant Angers par le nord en direction de Nantes, en ont été quittes pour une grosse frayeur peu avant 15 h 30. La raison ? Une voiture circulant à contresens.

La conductrice, une femme de 71 ans originaire de la région angevine, venait en effet de faire demi-tour au péage de Saint-Germain-des-Prés, situé entre Angers et Ancenis.

Prévenus par des automobilistes qui avaient réussi à l'éviter, les services de Cofiroute ont alors immédiatement fermé le tunnel d'Avrillé. La circulation stoppée, un important bouchon s'est créé le temps que la conductrice soit interceptée. Alerté, l'EDSR (escadron départemental de sécurité routière) a dépêché une patrouille laquelle a mis fin au parcours de la septuagénnaire peu avant le tunnel, après 22 km à contresens. Placée en garde à vue, elle a expliqué qu'elle ne voulait pas payer au péage.

« Il faut sauver » ce chiot criblé de plombs

Martyrisée, une chienne cinq mois a été recueillie jeudi en Sarthe. Une association ouvre une cagnotte pour financer les soins.

« Il faut sauver la patte de Beauté Céleste !!! » C'est l'intitulé de la cagnotte ouverte, sur helloasso.com (1), pour tenter de venir en aide à un animal martyrisé.

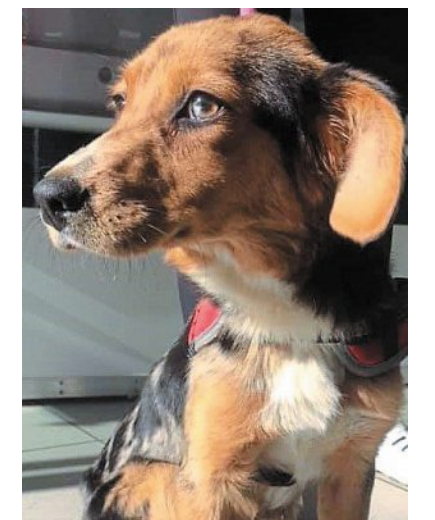
Son surnom contraste avec l'enfer dont elle revient. *Beauté céleste*, une petite chienne de cinq mois, a été retrouvée agonisante dans un fossé, jeudi à une vingtaine de kilomètres de Sablé-sur-Sarthe. « Au départ, on pensait qu'elle avait été renversée. Mais en fait, elle a été criblée de plombs », raconte Virginie Arthus-Bertrand sur Facebook. La fondatrice du refuge de l'Arche de Silo, à Parc-sur-Sarthe, a pris en charge la bête grièvement blessée, transportée chez un vétérinaire de Sablé.

Volonté « délibérée » de faire du mal

« Elle souffre tellement qu'il faut l'anesthésier à chaque fois pour refaire son pansement », détaille la Parisienne d'origine, qui s'est installée en Sarthe où elle a des racines familiales. « Très maigre, très faible », la chienne a besoin d'importants soins vétérinaires « pour lui éviter l'euthanasie ».

« Sa patte arrière a été en partie arrachée. Les plombs sont tellement nombreux qu'ils risquent aussi de l'empoisonner », précise l'amie des animaux, selon qui la personne qui s'est acharnée sur le chiot « a délibérément voulu lui faire du mal ».

Pour financer les soins de la miracu-



Cette chienne de cinq mois a été laissée pour morte après avoir été criblée de plombs. | PHOTO : L'ARCHE DE SILO

lée « très douce et extrêmement mignonne », en partie pris en charge par la commune de Parc, Virginie Arthus-Bertrand a lancé, dimanche, une cagnotte en ligne (1).

« Sans votre aide, on ne pourrait rien faire », lance la Sarthoise, qui aimerait proposer *Beauté Céleste* à l'adoption, quand elle sera remise sur pattes.

Charlotte HEYMELOT.

(1) Des dons peuvent aussi être envoyés par chèque à L'Arche de Silo au 12, rue Basse, 72300 Parc-sur-Sarthe.

Dans l'agglomération de Nantes, deux fusillades en 24 h

Les coups de feu ont retenti deux jours de suite, vendredi à Rezé, puis samedi à Nantes. Deux hommes ont été blessés. Dans l'agglomération, les épisodes armés se succèdent.

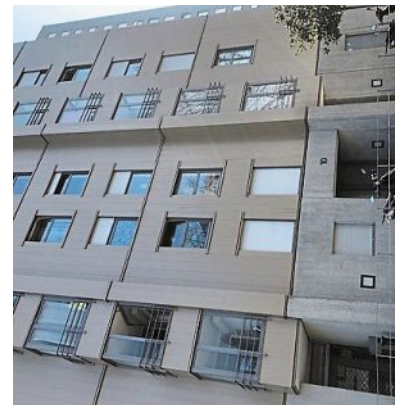
À vingt-quatre heures d'intervalle dans l'agglomération nantaise, deux fusillades, deux blessés, et le sentiment désabusé que les règlements de compte sont désormais le pain quotidien des habitants des cités. Vendredi soir, c'est tout près de Nantes, à Rezé, rue René-Guy-Cadou dans le quartier du Château, que les coups de feu ont claqué une première fois, vers 17 h 30. Un homme de 35 ans a été grièvement touché, au cou et à l'estomac. Il a été emmené à l'hôpital par deux proches... qui ont été aussitôt interpellés par la police, à leur arrivée. Ils avaient sur eux une arme de poing et une grosse somme d'argent.

Dans cette rue d'apparence tranquille, les riverains se sont réveillés samedi matin, encore très choqués : « J'ai huit impacts de plomb sur ma fenêtre », montre une femme. À quelques centimètres près, elle sait que



À gauche, huit impacts de plomb sur la fenêtre d'une habitation quartier du Château à Rezé. À droite : au pied de cette tour, quartier Malakoff, un jeune homme a été blessé par balle, à l'abdomen. | PHOTO : OUEST-FRANCE

les tirs auraient pu la toucher. Le mobile du ou des tireurs n'est pas encore connu, mais des voisins évoquent « un trafic de véhicules » qui pourrait être à l'origine de la brouille.



Ce dimanche soir, alors que le pronostic vital du blessé n'était plus engagé, les deux suspects arrêtés au CHU étaient en cours de déferrement au palais de justice.

Samedi soir, autre lieu, autre affaire, mais même ambiance. Il est 18 h 40, dans le quartier Malakoff, à l'est de Nantes. Deux hommes, en voiture, s'arrêtent, et se dirigent vers leur future victime, au pied d'une tour de la rue d'Angleterre. Un coup de feu l'atteint à l'abdomen. Le jeune homme d'une vingtaine d'années s'écroule. Il est conduit au CHU mais ses jours ne sont pas en danger. Pour les policiers, il n'y a aucun doute, l'homme est une victime de la guerre des territoires, sur fond de stup, à laquelle se livrent les bandes rivales.

« Ces jeunes sont infatigables, dit une mère de famille, exaspérée. S'il y a en un qui est interpellé, il est aussitôt remplacé. Je suis native du quartier, mais je veux déguerpir d'ici. » D'ores et déjà, elle sait qu'il y aura « un match retour. Avec les beaux jours, ce sera pire ».

Christian MEAS.

Pays de la Loire en bref

Après le couvre-feu, un contrôle policier dégénère

Trois heures sont déjà passées depuis la mise en place du couvre-feu à 18 h. Samedi, vers 21 h à Nantes, la brigade de surveillance des transports en commun effectue ses contrôles habituels. À la vue des forces de l'ordre, à la station de tramway Hôtel-Dieu, dans le centre-ville de Nantes, un jeune homme de 17 ans semble dissimuler quelque chose dans son pantalon. Lorsque les policiers veulent le contrôler, il se débat violemment. Pour essayer de le maîtriser, les agents doivent faire usage de leur pistolet à impulsion électrique.

Mais l'appareil n'a aucun effet sur l'adolescent ! C'est alors qu'un deuxième individu, âgé de 21 ans, décide de lui venir en aide. L'interpellation devient « mouvementée », de l'aveu même de la police.

Les forces de l'ordre, finalement, parviennent à les arrêter. Le mineur, vérification faite, tentait de cacher une petite quantité de résine de cannabis. Tous deux ont été placés en garde à vue. La tension n'est redescendue qu'au fil de la soirée, à la station de tramway Hôtel-Dieu. « Des individus stagnaient encore à la station », indique un proche du dossier.

Covid-19 : 601 personnes dépistées hier à Chemillé

Une file d'attente s'était constituée dès dimanche matin, au laboratoire d'analyses médicales de Chemillé, à Chemillé-en-Anjou, dans le Maine-et-Loire. Incités à se faire dépister, les volontaires habitant dans les secteurs de quatre anciennes communes de Chemillé-en-Anjou, Lys-Haut-Layon et Val-du-Layon, où le virus du Covid-19 circule activement, ont défilé jusqu'à 17 h. La semaine dernière, la commune de Chemillé a enregistré un taux d'incidence à 736 et un taux de positivité à 13,6. Alors que celui-ci

atteint une moyenne de « 6,4 dans le Maine-et-Loire et de 5,6 dans la région des Pays de la Loire », insiste Mohamed Saadallah, sous-préfet de Cholet.

En fin de journée, 601 personnes de tous âges étaient passées entre les mains de préleveurs. Les résultats seront connus ce lundi. Tous les tests PCR positifs seront ensuite criblés pour déterminer ceux qui sont des variants du virus, puisque les cas de contamination ont aujourd'hui une souche anglaise.

Ils manifestent contre un projet de méthanisation



Dimanche, une cinquantaine de personnes ont manifesté devant le siège de la société Oudon biogaz, à Craon, contre un projet de méthanisation. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Une cinquantaine de personnes se sont donné rendez-vous, dimanche, devant le siège de la société Oudon biogaz, à Craon, en Mayenne. À l'appel de l'association Bien vivre en Sud-Mayenne, ils manifestaient leur inquiétude face à un projet d'unité de méthanisation, dans la commune de Livré-la-Touche. Le projet comporte la réalisation de fosses et de poches non couvertes (points de stockage du lisier) dans une quarantaine de

communes du département, et autour.

Certains riverains, dont les habitations se trouvent à proximité des lieux de stockage, s'inquiètent des odeurs, mais aussi du trafic des camions et de la dévaluation de leurs biens immobiliers. Les associations disent vouloir trouver des solutions en accord avec les agriculteurs et les porteurs de projet. Elles en appellent à la préfecture.

11 conseillers municipaux sur 19 démissionnent

La semaine écoulée a été mouvementée au sein du conseil municipal de Feneu (2 250 habitants) au nord d'Angers. En effet, onze conseillers (dont deux adjointes) sur 19 ont présenté leur démission à la maire Chantal Renaudineau, laquelle a été réélue au printemps 2020. Ils lui reprochent notamment « un mode de fonction-

nement directif vertical. » Si la démission des conseillers est effective dès réception par la maire, celle des deux adjointes ne le sera qu'après acceptation par le préfet. Un préfet qui devra aussi se pencher sur la suite des événements notamment la mise en place de possibles élections complémentaires.

Vendée Globe : Alexia Barrier hospitalisée à son arrivée

Souffrante du dos depuis une dizaine de jours après une chute malheureuse, la navigatrice Alexia Barrier (TSE-4myplanet) a serré les dents pour rallier, hier matin, Les Sables-d'Olonne, et boucler son premier Vendée Globe sur le plus vieux bateau de la flotte à la 24^e et avant-dernière place, en un peu plus de 111 jours. La ligne d'arrivée franchie au large, la Niçoise a reçu la visite à bord du docteur de la course, Jean-Yves Chauve, pour une rapide auscultation « rassurante ». Tout sourire mais visiblement diminuée, la navigatrice s'est déplacée à l'aide d'une béquille une fois sur la terre ferme. « De ce Vendée Globe, je retiens que rien n'est impossible. À force de volonté, de travail et d'optimisme, on peut relever tous les défis ! », a lancé la skippeuse de TSE-



Alexia Barrier a franchi la ligne d'arrivée hier, à 7 h 23. | PHOTO : AFP

4myplanet en conférence de presse. Dans la foulée, elle a pris la direction de l'hôpital des Sables-d'Olonne pour des examens. Verdict : pas de fracture. Ne reste plus en course que le Finlandais Ari Huusela, attendu le week-end prochain.